

## Les étudiants Camerounais et la formation des cadres nationaux de 1952 à 1960

---

**Martin Mbengué NGUIMÉ**

*Enseignant d'Histoire, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Ngaoundéré, Cameroun.*

*B. P. 654 Ngaoundéré - Cameroun*

*Tél : (237) 951 96 80 / 787 16 79 Fax : (237) 225 25 99*

*E-mail : mbenguemb@yahoo.fr*

---

### RÉSUMÉ

Le présent article porte sur la contribution socioculturelle des étudiants Camerounais à la préparation de l'indépendance du Cameroun français. De 1952 à 1960, ces étudiants organisés au sein de leur principal mouvement en France et ailleurs s'émancipent, luttent pour l'indépendance de leur pays et surtout pour la consolidation de celle-ci. Concrètement, ils se préparent et préparent d'autres jeunes concitoyens à la gestion du Cameroun après le départ effectif des Français. Ils bénéficient, dans l'accomplissement de leur tâche, du soutien des milieux anticolonialistes nationaux et internationaux au moment où la répression coloniale constitue un obstacle sérieux à la réussite de toute initiative nationaliste.

Mots clés : Cameroun français, étudiants Camerounais, indépendance, camerounisation des cadres, répression coloniale.

### ABSTRACT

The key idea of this article is the sociocultural contribution of Cameroonian students to facilitate the attainment of independence of French Cameroon. From 1952 to 1960, Cameroonian students organized within their movement in France and elsewhere struggled against colonialism and for authentic independence. In concrete terms, they prepared themselves and other young fellow citizens for public service after the attainment of genuine independence. Carrying out their task, they had certain advantages as compared with anti-colonialist groups in Cameroon and in Europe whilst colonial crack-down became an obstacle to the success of the nationalist action in favour of the whole Cameroon.

Key words : french Cameroon, Cameroonian students, independence, camerounisation of the officers, colonial crack-down.

## Introduction

Les étudiants Camerounais se sont engagés dès 1952 et ce jusqu'en 1960, à apporter singulièrement leur pierre à l'édification d'un Cameroun oriental indépendant. En effet, face aux velléités *néocolonialistes* des dirigeants coloniaux<sup>1</sup> et dans la mouvance générale des préparatifs de l'accession du Cameroun français à l'indépendance, l'encadrement de la jeunesse est l'une des principales stratégies de lutte nationaliste. C'est la tâche ardue accomplie par plusieurs forces vives, notamment celle constituée des étudiants Camerounais<sup>2</sup>. La contribution de ces derniers à la dynamisation, de 1952 à 1960, de la jeunesse destinée à gérer le Cameroun après le départ effectif des Français<sup>3</sup> retient l'attention et mérite d'être dégagée.

Certainement, la lutte nationaliste vidée de toute substance socioculturelle débouche sur l'accession à une indépendance virtuelle. L'indépendance de la Guinée Conakry en 1958 est édifiante. Faute de cadres nationaux compétents<sup>4</sup> et à cause de «l'aide liée» et aliénante, octroyée par les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique et même la France avant 1960<sup>5</sup>, elle fut hypothéquée. Le caractère formel de cette indépendance s'explique clairement par un processus de décolonisation ratée. Il montre en retour que l'évolution d'un pays, du Cameroun français précisément, vers la jouissance d'un statut de territoire indépendant, nécessite une entreprise de formation d'une élite intellectuelle, lucide et compétente.

Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, la préparation des jeunes à la gestion des affaires publiques de leur pays est, en ce sens, une manifestation socioculturelle du nationalisme des Camerounais. Deux groupes sociaux en ont fait l'une de leurs préoccupations majeures. Il s'agit des militants de l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.)<sup>6</sup> et surtout des étudiants Camerounais.

Les derniers cités, évalués à plus de cinq cents Camerounais en 1957<sup>7</sup>, profitent de leur évolution en métropole et s'organisent davantage au sein de leur principal mouvement associatif, fondé et basé en France depuis 1946<sup>8</sup>. Aussi contribuent-ils à l'éducation de la jeunesse camerounaise, dans le cadre de la lutte contre le colonialisme et pour l'indépendance de leur pays. L'exploitation des sources écrites et orales permet de cerner les aspects de ce combat nationaliste des étudiants, dont l'étude est omise jusqu'ici. Elle permet de relever, sous forme de synthèse indispensable à l'amélioration des connaissances sur le milieu juvénile et l'histoire des résistances du Cameroun, les différentes interventions des *étudiants* dans la formation politique, académique et professionnelle de la jeunesse camerounaise, au moment

même de la radicalisation de la lutte nationaliste.

## La formation politique de la jeunesse camerounaise : 1952-1960

L'éducation politique de la jeunesse camerounaise fut possible grâce à une activité journalistique des étudiants Camerounais. Les cours de vacances et les conférences pan-camerounaises organisées au Cameroun en furent aussi des supports culturels efficaces.

### Le journal étudiant et l'éducation politique des jeunes Camerounais

La formation politique de la jeunesse est capitale pour la meilleure gestion du Cameroun post-colonial. Face à l'impossibilité d'y parvenir officiellement, les étudiants Camerounais œuvrent pour la vulgarisation des connaissances relatives à l'évolution générale de leur pays dans l'empire colonial français. Ils vulgarisent les événements et les problèmes connus par le Cameroun de 1952 à 1960, afin d'attirer l'attention du jeune Camerounais sur les souffrances de son peuple et de le préparer à jouer un rôle politique d'avant-garde. Les moyens d'une telle formation furent les organes d'expression – notamment la presse – créés ou animés par les étudiants eux-mêmes et par d'autres forces vives essentiellement africaines.

De 1952 à 1957 en France, les membres de l'A.E.C. animent et assurent la parution de deux bulletins d'information. Le premier, «L'étudiant du Cameroun», bénéficie d'une subvention des autorités administratives françaises au Cameroun. Son caractère essentiellement apolitique en résulte. Le deuxième, dénommé «Kásó» et sous-titré «Le journal du jeune Cameroun»<sup>9</sup>, est géré par Sengat-Kuo François dès 1954 – date de sa première parution. Il est financé par les étudiants Camerounais eux-mêmes. Par mois, pour sa parution, chaque membre du groupe kásó débourse f. CFA 5.000 (soit f. CFA 10.000 aujourd'hui)<sup>10</sup>. En raison de son caractère autonome et de l'élan anticolonialiste des étudiants Camerounais en France, Kásó est un organe d'expression nationaliste. Il est réputé pour la virulence de ses propos anticolonialistes. En 1955 par exemple, un de ses rédacteurs, Ebonguè Akwa Ernest, s'attaque vigoureusement à la politique coloniale française. Il précise que celle-ci est hostile à la promotion des Camerounais dans l'administration de leur pays quel que soit le niveau de leurs études<sup>11</sup>. De plus, dans le dernier numéro de Kásó paru en mars 1956, les propos des nationalistes ou progressistes camerounais sont publiés<sup>12</sup>. Ils soutiennent l'émancipation des Camerounais victimes de la répression orchestrée par des colons français à l'instar de Roland-Pré.

Le contenu politique du bimensuel «Kásó» lui valut plusieurs saisies avant 1956. Il en est de même de la virulence des propos de ses rédacteurs, à l'instar des étudiants Camerounais : Michel Doo-Kingué (le rédacteur en chef), Mbumwa Will-Oré officiellement William Aurélien Eteki Mboumoua, Pierre-Henry Batchenga, M. J. Onana née Sita Bella, Albert Nlend qui ne fut membre de l'A.E.C. que de nom et Francesco N'dintsouna, en réalité Sengat-Kuo François.

Du reste, jusqu'en 1956 – date de sa dernière parution désormais interdite –, «Kásó» aura servi à l'assainissement de l'information relative à l'évolution politique au Cameroun. En tant qu'organe de presse qui «forme, exprime les aspirations de l'opinion publique»<sup>13</sup> camerounaise, «Kásó» permit aussi aux membres de l'A.E.C. d'entretenir le sentiment anticolonial et national dans l'esprit des Camerounais. Il incite d'une part à l'attachement à la civilisation africaine et assure la promotion de celle-ci, d'autre part il véhicule la revendication d'une école nationale susceptible de procéder à l'éducation des jeunes, puis d'assumer sa vocation universelle.

A ce sujet, les étudiants Camerounais avaient réalisé, très tôt, la nécessité pour tout peuple d'avoir ses traditions, c'est-à-dire des fondations sur lesquelles s'élèvent et se sont élevés les murs de sa civilisation<sup>14</sup>. La conséquence en est, avant 1960 et parallèlement aux revendications de la F.E.A.N.F., la demande par les étudiants Camerounais de la création et du fonctionnement d'une université dans leur pays. En 1961–1962, leur démarche se solde, avec le concours d'autres éléments (l'aide de l'O.N.U. et le nombre croissant des bacheliers ...), par l'ouverture de l'Université Fédérale du Cameroun.

De septembre 1957 à décembre 1958, les membres de l'A.E.C. manifestent leur détermination à faire paraître un autre journal en faveur du Cameroun. Aussi créent-ils un troisième organe d'expression : «Le Patriote Camerounais» qui se substitue au journal «Kásó», sur le plan politique. Le nouvel organe est sous-titré : «Journal d'avant-garde de la lutte de libération nationale et sociale du peuple camerounais». Sa vocation politique lui donne le mérite d'être à la disposition de la section de France de l'U.P.C.. Il paraît à Clermont-Ferrand où il est ronéotypé sous la responsabilité des étudiants Woungly-Massaga et Tchaptchet Njinga Jean Martin. Contrairement à «L'Étudiant du Cameroun» qui véhicule facilement les directives de l'U.N.E.C., «Le Patriote Camerounais» est ouvert à l'opinion politique, à la démystification du pouvoir colonial<sup>15</sup>. Les étudiants y exposent alors leurs points de vue sur la «question coloniale et nationale» au Cameroun, ce qui conduit à la saisie du second numéro paru le 8 octobre 1958.

Toujours dans le cadre de la formation de la jeunesse camerounaise à l'exercice des fonctions politiques, les étudiants Camerounais animent d'autres organes d'expression au ton plus ou moins modéré. Ils bénéficient d'une page dans le journal «Tam-tam» des étudiants catholiques. Ce bulletin mensuel paraissant depuis le début des années 1950 et ayant une audience considérable dans les pays européens en 1957–1958, permit, en novembre 1957, la publication d'une contribution, «Pour un nationalisme chrétien au Cameroun», sous la signature de l'étudiant Camerounais Jean Zoa<sup>16</sup>.

En plus, les membres de l'U.N.E.C.<sup>17</sup> instruisent l'opinion internationale et la jeunesse camerounaise avide de connaissances politiques, au moyen de «L'étudiant d'Afrique noire» qu'ils animent aussi. Au temps de l'A.E.C. déjà, ils ont pu publier l'article intitulé «Appel pour les détenus politiques de la prison de New-Bell, (Kamerun)». En 1958, l'étudiant Camerounais Osendé Afana<sup>18</sup> est à la fois trésorier général de la F.E.A.N.F.<sup>19</sup> et, à Toulouse, directeur de son journal dénommé «L'étudiant d'Afrique noire». Le numéro 23 de ce bulletin mensuel d'informations parut en juin 1958. Une de ses pages, consacrée à l'article titré «Nazisme et Attila au Kamerun», permit de dénoncer les actes de violence perpétrés du 17 juillet 1957 au 21 avril 1958 par le gouvernement colonial au Cameroun français. En guise de réplique, les autorités coloniales françaises auxquelles le journal a porté atteinte décidèrent sa saisie.

A partir de 1959, l'étudiant Michel Doo-Kingué, élu rédacteur en chef de «L'étudiant d'Afrique noire», apporte sa contribution à la vie de ce journal d'expression politique. Suffisamment lu à travers l'Europe, l'organe de presse de la F.E.A.N.F. aident les étudiants Camerounais à sensibiliser l'opinion internationale aux aspirations anticolonialistes et nationalistes profondes de leur peuple. Mais, c'est l'article de Jean-Félix Loung qui traduit le sens de responsabilité et le degré de nationalisme dont font preuve les étudiants Camerounais de 1952 à 1960.

La contribution de Loung est intitulée : «Jeunes, méfiez-vous du mirage français». Elle parut dans la «Presse du Cameroun»<sup>20</sup> en 1960<sup>21</sup>. En effet, l'arrivée clandestine d'un nombre élevé de jeunes Camerounais en France dès 1959 ainsi que leur mort, faute d'un meilleur encadrement, provoquent un malaise chez les membres de l'U.N.E.K.. Jean-Félix Loung, alors président de la section académique de l'U.N.E.K. à Bordeaux, considère la sensibilisation des populations du Cameroun comme une solution efficace à l'arrivée de leurs compatriotes en France. Il attire l'attention des jeunes et celle des dirigeants de leurs mouvements au Cameroun sur l'issue tragique,

très souvent liée au départ clandestin des Africains en métropole. Loung avertit les jeunes Noirs de ce que l'arrivée fortuite en France nécessite d'énormes moyens sans lesquels y survivre relève de l'impossible. Il leur demande de faire preuve de maturité d'esprit afin de limiter les départs clandestins pour la France.

Par ailleurs, Loung attire l'attention des autorités publiques du Cameroun, définit la tâche qui incombe aux différents encadreurs ou éducateurs. Ceux-ci ne devaient ménager aucun effort pour empêcher des « départs hasardeux » pour la France. Etant entendu que la métropole n'admettrait plus, au lendemain de l'accession à l'indépendance, le moindre recours au Service Social d'Outre-mer en vue de la résolution des problèmes cruciaux des jeunes Camerounais.

Au demeurant, l'activité journalistique des étudiants Camerounais de 1952 à 1960 fut intense, importante. En dépit de la réaction des autorités coloniales soutenues par une clique de nationaux, elle facilita la culture politique des Camerounais à l'étranger. Parallèlement, l'éducation politique des jeunes Camerounais fut assurée par les étudiants, originaires du Cameroun, résidant dans les pays socialistes. Ceux-ci procèdent à la propagande anticolonialiste et à la diffusion de l'information authentique sur la situation socio-politique critique du Cameroun. A leur intervention, s'ajoutent l'apport des activités sportives menées par l'A.S.E.C.<sup>22</sup> et la contribution des rencontres culturelles dominées, pendant les vacances en France, par les danses traditionnelles camerounaises. Dans le même ordre d'idées, des manifestations culturelles inédites, organisées au Cameroun en vue de l'animation politique des milieux des jeunes, méritent considération.

#### **L'impact politique des cours de vacances et des conférences pan-camerounaises au Cameroun**

Au Cameroun, des étudiants évoluant en France organisent des cours de vacances, puis deux conférences pan-camerounaises, respectivement en 1958 et 1959. Leur action est une contribution à l'éducation politique des jeunes scolarisés restés au pays.

A la veille des années 1960, les étudiants Camerounais tiennent deux conférences pan-camerounaises à Yaoundé. La première manifestation culturelle à connotation politique est un signe de l'intervention de l'U.N.E.C. au Cameroun entre juillet et septembre 1958. Elle réunit les étudiants Camerounais de France, d'Angleterre et du Nigeria<sup>23</sup>, quelques enseignants et élèves indigènes des établissements secondaires du pays. A cause des mesures répressives prises par le pouvoir en place<sup>24</sup>, la participation des élèves à cette conférence fut timide.

Les thèmes de la conférence étaient essentiellement politiques. Ils portaient sur l'unification et l'indépendance du Cameroun<sup>25</sup>. Les revendications de bourses pour les étudiants non boursiers et la demande d'une plus forte représentativité des étudiants à la Commission des Bourses étaient aussi au centre des débats. Pour les conférenciers, les meilleures conditions matérielles et académiques garantissent une formation rapide des jeunes appelés à gérer le Cameroun.

La seconde conférence eut lieu sous la présidence de Sack Joseph. Elle réunit, en plus de cet étudiant, Thomas Mélonè, Nkwengué Pierre et d'autres étudiants Camerounais de France, leurs compatriotes membres de N.U.K.S.<sup>26</sup> en provenance de la Grande-Bretagne, d'Irlande du Nord et du Nigeria. En dépit des mesures d'intimidation du gouvernement pro-français, enseignants et élèves Camerounais sensibles à la question nationale furent présents, entretenus sur la nécessité de libérer définitivement leur pays du contrôle colonial. Car, comme la première conférence pan-camerounaise, le second forum culturel hautement politisé, fut axé également sur « l'unification et l'indépendance du Cameroun »<sup>27</sup>. Le but étant la politisation des milieux scolaires du pays au grand dam des colons français et du gouvernement d'Ahidjo.

Cependant, bien avant la tenue des deux forums, les étudiants Camerounais de France contribuent au moyen des cours de vacances, à la formation scolaire des jeunes restés au pays. Pour la formation rapide et adéquate des cadres, ils organisent les cours de vacances au Cameroun, pour la première fois en août 1956. Ces cours eurent un écho retentissant, même sur le plan de l'éducation politique. En effet, sous la coordination de la Direction de l'enseignement basée à Yaoundé, les cours se déroulent à la capitale en même temps qu'à Douala, Nkongsamba, Dschang, Ebolowa et Garoua. Les étudiants Camerounais en vacances dispensent les enseignements dont les directeurs sont respectivement, à Douala et à Yaoundé, Yonké Jean Baptiste et Michel Doo-Kinguè.

La principale activité culturelle des vacances a consisté en la répétition, aux jeunes recalés aux examens de la première session (B.E.P.C., B.I., Baccalauréat première et deuxième parties), du contenu des enseignements reçus par les élèves au courant de l'année scolaire. En reprenant ou en corrigeant des exercices d'application, des devoirs de classe, voire des épreuves, les aînés en provenance de l'Europe retiennent l'attention des élèves restés au Cameroun. Ils encadrent de jeunes Camerounais à la satisfaction des parents.

Sur un tout autre plan, l'une des meilleures leçons données

aux jeunes intéressés par les cours de vacances se rapporte au patriotisme. Passant néanmoins pour des éléments par excellence qui justifient et favorisent le courant d'amitié entre le Cameroun et la France<sup>28</sup>, les étudiants Camerounais ont amené, de façon plus ou moins tacite, leurs compatriotes à prendre conscience de l'intérêt de leur séjour en Europe : acquérir le savoir et le savoir-faire occidentaux au profit de leur peuple ou de leur pays. Pour preuve, ils ont pu se substituer aux enseignants de la France d'Outre-mer (F.O.M), au point de faciliter la préparation des examens à leurs cadets.

En outre, leur présence au Cameroun, au moment où ils auraient dû s'épanouir dans des camps de vacances (en métropole) et bénéficier d'un *repos mérité*, est symbolique. Pour les Camerounais sensibles à l'*africanisation* des cadres ou à l'encadrement des jeunes par les aînés évoluant en métropole, il s'agit d'un acte de patriotisme. Cet acte est celui par lequel les membres de l'A.E.C. se distinguent « de fausses élites »<sup>29</sup>, c'est-à-dire des élites qui se coupent du peuple, trahissent celui-ci en l'utilisant. Pris séparément, chacun d'eux se comporte à la façon d'un Africain peu conservateur, pas du tout aliéné au plan culturel, et dont le devoir fut le suivant : regarder à la fois « devant soi pour avancer dans sa formation et contribuer à l'évolution de ses frères, et derrière soi pour ne pas se couper des traditions familiales »<sup>30</sup>. Et considérés dans leur ensemble, les Camerounais de France donnent à leurs jeunes frères, le modèle de comportement d'un groupe juvénile organisé, attaché à sa patrie et conscient de ses responsabilités à assumer envers son peuple.

Aider gratuitement les élèves à la préparation des examens de la deuxième session est, en 1956, la raison pour laquelle les autorités françaises acceptent l'organisation des enseignements de vacances au Cameroun. En 1957 par contre, le gouvernement de A.-M. Mbida, largement avisé sur l'enjeu politique nationaliste<sup>31</sup> de ces cours, s'y oppose habilement.

L'opposition d'A.-M. Mbida n'est pas un acte gratuit. C'est une réponse au combat politique mené par les étudiants Camerounais contre l'application de la loi-cadre de Gaston Defferre au Cameroun, territoire jouissant d'un statut international et loin d'être une colonie française en principe. La loi-cadre avait pour but de couper l'herbe sous les pieds des colonisés et précisément des Camerounais engagés dans la lutte pour l'unification et l'indépendance immédiates de leur pays. Son application au Cameroun transforma ce territoire en un Etat sous tutelle dont le Premier ministre, investi de « pouvoirs spéciaux », fut A.-M. Mbida.

Sachant que le nouveau statut de leur pays éloignait les nationalistes camerounais de la scène politique<sup>32</sup> et que

le Premier ministre sollicitait la présence française dans le même territoire pour une dizaine d'années encore, les jeunes Camerounais évoluant en métropole taxèrent A.-M. Mbida de procolonialisme. Ils manifestèrent en plus, à son égard, une sorte d'indifférence inouïe lors de sa première visite officielle en France<sup>33</sup>. Ce comportement des membres de l'A.E.C. amena A.-M. Mbida à interdire aux étudiants Camerounais de porter un jugement sur les actes de l'Etat du Cameroun<sup>34</sup>.

A la vérité, le dirigeant camerounais entretient des rapports tendus avec ses jeunes compatriotes de France. L'antagonisme qui caractérise leurs relations exhorte les membres de l'A.E.C. à dénoncer, avec indignation, l'arbitraire du gouvernement Mbida. Aussi, dans une motion adressée à la presse locale pour insertion le 1<sup>er</sup> août 1957, ils étalent les mesures antidémocratiques prises par le gouvernement du Cameroun. Ils y demandent, de surcroît, que :

*les libertés démocratiques, notamment les libertés d'opinion, d'expression et de réunion soient reconnues et garanties tant aux étudiants qu'à l'ensemble des populations du Cameroun*<sup>35</sup>.

Par cette résolution présentée et signée par Sengat-Kuo François alors président de l'A.E.C., les Camerounais de France ont marqué leur accord avec la plupart de leurs compatriotes engagés dans la lutte pour la liberté. Ils ont mis en exergue leur patriotisme et leur anticolonialisme, ce qui aura inspiré l'hostilité du gouvernement Mbida à l'organisation des cours de vacances au Cameroun en 1957.

Dès lors, au lieu d'œuvrer pour l'arrivée au territoire des étudiants Camerounais dont l'émancipation ne fait plus de doute – ce qui grossirait les rangs de ses opposants à l'intérieur du pays – A.-M. Mbida s'évertue à limiter leur activisme politique en métropole. Les efforts du Premier ministre se traduisent dans les actes par le mutisme du ministre de l'Education nationale à l'endroit de ces étudiants. Et la demande de locaux indispensables aux enseignements de vacances ainsi que celle de financement du voyage des Camerounais de France disposés à dispenser les cours n'eurent aucune suite auprès de l'autorité compétente<sup>35</sup>.

Du reste, les étudiants Camerounais surent contribuer à l'éveil et, dans une moindre mesure, à la maturité politique de la jeunesse camerounaise en France. Au Cameroun, leurs réalisations furent :

- l'amélioration du niveau d'instruction des jeunes gens devant occuper les postes de responsabilité après le départ des Français ;
- la sensibilisation de leurs compatriotes,

enseignants et élèves, à la question coloniale et nationale.

Mais, convaincus que cet aspect de l'émancipation ne suffit pas à satisfaire aux besoins multiples d'un Cameroun confronté au défi de l'accession à l'indépendance, les Camerounais qui évoluent en métropole multiplient des efforts en vue d'une meilleure formation académique et professionnelle des jeunes en métropole.

### *La contribution à la formation socioculturelle des jeunes Camerounais en France*

En France, de 1952 à 1960, les étudiants Camerounais œuvrent également pour la formation académique, voire professionnelle des cadres nationaux. Par conséquent, ils s'attellent à l'encadrement de leurs compatriotes, à la lutte pour le libre choix des carrières. Ils revendiquent l'allègement des conditions d'admission aux grandes écoles métropolitaines. Ils agissent pour l'acquisition de l'expérience professionnelle, indispensable à l'exercice de toute fonction. Enfin, ils mènent des actions concrètes pour la garantie ou l'amélioration des conditions de vie des jeunes Camerounais à l'étranger, principalement en France.

### **L'encadrement social des Camerounais en France**

L'encadrement social des ressortissants du Cameroun en métropole passe par le déploiement d'un effort d'intégration des Camerounais au sein de leur principal mouvement et d'un autre effort consistant en la multiplication des retrouvailles régulières pendant les vacances en France. En effet, le mouvement étudiant camerounais basé en France y fonctionne et concourt à l'intégration des étudiants nouveaux et anciens en son sein. Ses membres fournissent un effort pour s'assurer l'encadrement social, moral et matériel sans lequel poursuivre les études en France et y parfaire sa formation professionnelle sont presque illusoire. En effet, de 1952 à 1954, la mission d'intégration des étudiants Camerounais à l'A.E.C. est accomplie malgré les manœuvres de division entreprises par des autorités coloniales résidant à Paris<sup>37</sup>. Ce n'est qu'en 1955 que les scissions commencent.

Concrètement, «Les suspensions et les suppressions de bourses n'ayant pas suffi à intimider» les membres du mouvement étudiant camerounais, «le gouvernement colonial eut recours à une tactique plus subtile, celle consistant à affaiblir le syndicat de l'intérieur en y suscitant des scissions»<sup>38</sup>. Provoquées par les autorités coloniales dans le but de mettre fin à l'activité nationaliste des étudiants Camerounais, trois scissions donnent lieu, de 1955 à décembre 1957, à la naissance d'autres mouvements d'intégration des Camerounais évoluant en France.

La première scission est provoquée par le Délégué, à Paris, du Haut Commissariat de la République Française au Cameroun. L'ambition d'instaurer l'entente entre l'A.E.C. et le gouvernement tutélaire<sup>39</sup> en est l'origine. En octobre 1955, la scission débouche sur la formation du Groupement universitaire du Cameroun (G.U.C.) par trois membres de l'A.E.C. : Nguimbous, Martin Mimbang et François Nliba<sup>40</sup>. Les deux derniers étudiants sont respectivement en Droit et en Comptabilité. Le prétexte des fondateurs du G.U.C. dit apolitique est que l'A.E.C. anticoloniale, en désaccord avec Maurruau, est incapable de bien mener les activités syndicales. Au 31 octobre 1955, le nouveau mouvement compte 29 membres dont l'élan prétendument apolitique se heurte cependant à l'opinion nationaliste ferme de la plupart des étudiants Camerounais. Ondoua Balla Benoit, étudiant en Droit chargé de refaire l'union, en profite et sauve alors la grande association dominée par les membres conscients de la nécessité d'améliorer l'ordre politique établi au Cameroun.

La deuxième scission est la moins grave. Elle se produit le 29 mars 1957 et s'accompagne de l'autonomie de l'Association sportive des étudiants Camerounais (A.S.E.C.) vis-à-vis de l'A.E.C.. L'A.S.E.C. regroupe les membres apparemment apolitiques parce qu'ils poursuivent de prime abord des buts sportifs. Son premier président fut Mandenguè N'toné Ambroïse.

La troisième scission est celle observée en décembre 1957 avec la création du Regroupement des étudiants Camerounais (R.E.C.) par Owona Adalbert, favorable au gouvernement de Mbida<sup>41</sup>. Mais le mouvement, comme le G.U.C. s'éteint «dans la réprobation générale»<sup>42</sup>

Et en dépit du fait qu'en 1957, les membres de l'A.E.C. connaissent l'effet de désunion dû aux tracts, aux lettres ouvertes véhiculés à leur intention, le bilan de l'intégration sociale en France reste positif jusqu'en 1958. Les étudiants Camerounais en France, à cette dernière date, sont intégrés au sein de l'U.N.E.C. La réussite de cette intégration relève de quelques facteurs dont l'un est en 1955, la disposition d'un foyer en France. L'édifice se trouve au 21 Boulevard Mont Marte dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il sert de bureau, de salle de réunions ou de cadre de manifestations sociales et culturelles à l'U.N.E.C.. Lieu de rassemblement par excellence des étudiants Camerounais en France, le foyer facilite le brassage des jeunes Camerounais en métropole. Les élections et le vote deviennent l'affaire des Camerounais y résidant, excepté ceux de la trempe de Monayong Gaston, fortement influencés par la morale chrétienne des «Témoins de Jéhovah», au point d'éviter toute participation aux manifestations dites mondaines.

Le deuxième facteur est, en 1957, l'effet de désunion sus évoqué. Il est de moindre importance et de courte durée, d'où l'observation d'un bilan relativement positif de l'A.E.C. en matière d'intégration des jeunes Camerounais en France. Les membres de cette organisation profitent de l'accès aux camps de vacances pour renforcer leurs liens sociaux. Ils soutiennent leurs compatriotes en proie à la détresse. L'exemple patent est l'aide apportée à l'étudiant Eton Vincent victime de la suppression massive des bourses.

A partir de ce moment, le seul obstacle majeur est l'interdiction officielle, aux lycéens et collégiens, de l'accès aux camps de vacances. Pourtant au Cameroun, au moyen de brochures et sous la présidence de Sengat-Kuo François, la mission d'encadrement s'intéresse aux élèves restés au pays. Les étudiants en métropole entrent en contact direct avec les élèves du Lycée Général Leclerc (à Yaoundé), du Collège moderne de jeunes filles (à New-Bell Douala), du Collège technique de Bali (à Douala), du Collège moderne de Nkongsamba ... Grâce au contact, ceux des Camerounais de la diaspora qui mènent des activités socioculturelles anticolonialistes et nationalistes au Cameroun passent pour des modèles d'intellectuels en formation. Ils passent aussi pour des modèles de combattants d'avant-garde engagés dans la lutte pour la libération définitive de leur pays. Cela explique en partie la détermination des plus jeunes à s'épanouir sur le plan intellectuel pour le bien de leur peuple

Plus tard, de janvier 1959 à décembre 1960, les nouveaux étudiants en France, boursiers ou envoyés par des familles nanties, sont bien accueillis et encadrés sur les plans social et moral. Au plan matériel, les anciens leur cherchent des chambres. Pour tout dire, les membres de l'U.N.E.K. subviennent avec patriotisme, fraternité et dévouement à leurs besoins élémentaires.

Pour les jeunes Camerounais qui partent du pays clandestinement à cette période de la mutation politique, l'insertion s'avère difficile. Le niveau d'instruction bas et le manque de maîtrise dans une spécialité professionnelle leur ferment la porte de la vie active en métropole. A cela, s'ajoute l'hostilité du gouvernement français (confronté aux luttes indépendantistes armées) à l'assistance des jeunes Noirs présents illégalement sur son territoire. En conséquence, ces derniers connaissent souvent une évolution lamentable ou trouvent la mort, l'aide insuffisante de l'U.N.E.K. ne pouvant résoudre à elle seule, leurs problèmes de santé, d'habillement, d'alimentation, de logement ou de travail. Au regard de cet obstacle, de 1959 à 1960, l'œuvre d'intégration des jeunes Camerounais en France par l'U.N.E.K. est plus imparfaite que par le passé.

Somme toute, en France, l'intégration des jeunes en provenance du Cameroun est un exploit jusqu'en 1958. En 1959-1960, elle est quelque peu compromise par la perte du foyer étudiant ainsi que l'immigration clandestine des Camerounais en métropole, où le divertissement passe pour un facteur de la réussite scolaire.

Habituellement, les vacances des étudiants Camerounais en métropole ont lieu de juillet à septembre. De 1952 à 1960 par exemple, les Camerounais de France organisent des colonies de vacances à cette période<sup>43</sup>, subventionnées par le Haut Commissariat de la R.F. au Cameroun. Celles-ci constituent des occasions de retrouvailles qui permettent aux membres de l'A.E.C., de l'U.N.E.C. ou de l'U.N.E.K. de tenir les assemblées générales ouvertes à la discussion des problèmes importants. En plus des colonies de vacances, le mouvement étudiant camerounais organise des manifestations culturelles au cours desquelles les danses traditionnelles sont les signes particuliers d'appartenance au peuple camerounais opprimé. Enfin, l'A.S.E.C. pratique le football avec les équipes de banlieues parisiennes, pour le compte de l'A.E.C. ou du Cameroun.

Au total, le dévouement, le repos et l'expression de l'attachement à la culture camerounaise sont trois phénomènes qui préoccupent les étudiants Camerounais après une période d'études fastidieuses. Les liens de solidarité étroitement tissés et la gaieté due aux rappels des traditions les préparent psychologiquement à subir, avec succès, leurs examens. Mais, pour doubler d'efficacité et de compétence à la gestion de leur pays le moment venu, les étudiants déploient d'autres efforts pour une excellente formation intellectuelle des jeunes Camerounais. D'où la lutte pour la libre orientation scolaire.

### **La liberté de choix de carrières, la promotion des intellectuels camerounais**

La lutte pour le libre choix de filières académiques ou professionnelles et la résolution de la question socioprofessionnelle au Cameroun sont d'autres aspects du combat nationaliste camerounais. Elles ont préoccupé les étudiants Camerounais en France.

Pour la formation d'une diversité de cadres aux compétences multiples, la lutte consiste en la revendication du droit au libre choix de carrières. En effet, certaines carrières ou filières académiques sont réservées aux seuls étudiants Camerounais non boursiers. Cette mesure discriminatoire ne laisse pas les étudiants Camerounais indifférents. Aussi, pour faire profiter la libre orientation scolaire aux boursiers, l'A.E.C. recourt-elle aux autorités françaises et aux élus du Cameroun. En 1956, la démarche de son président Wambé Soh Kanga Victor est soutenue par les élus camerounais dont la position anticolonialiste

se dégage des propos suivants :

*Nous voudrions que nos étudiants soient répartis d'une façon rationnelle de manière à pourvoir à toutes les activités dont notre pays a besoin. C'est logique et ce sera rentable pour la communauté camerounaise<sup>44</sup>.*

A l'immédiat, la lutte de l'A.E.C. pour le libre choix des carrières par chaque étudiant se solde par un échec, alors que le choix forcé d'une filière d'étude ne garantit, à l'étudiant Camerounais, ni le financement continu de ses études, ni sa réussite. Jusqu'ici, les échecs de l'étudiant, ses maladies ou son comportement tel le changement de filière d'études, entraînent d'office la suppression de sa bourse. La suppression de la bourse de Eton Vincent, parti de l'Ecole vétérinaire pour la Faculté des sciences politiques, en est un exemple éloquent<sup>45</sup>. Il faut compter avec la lutte syndicale des étudiants, pour voir le régime colonial reconnaître, à la victime, le droit de poursuivre les études à la faculté choisie librement et le droit à la bourse.

Par contre en 1959, la situation est tout autre. Elle se caractérise par l'allégement des conditions d'admission aux grandes écoles françaises. En effet, le soutien de la demande de l'U.N.E.K. par Njiné Michel (Ministre de l'Education Nationale au Cameroun à partir de 1958) s'accompagne d'un résultat positif. Les étudiants Camerounais réussissent en conséquence, à se faire intégrer au sein des meilleures institutions françaises de formation professionnelle<sup>46</sup>. Dès 1959, ils ne sont plus soumis au concours d'entrée dans ces institutions. Il leur est demandé seulement de passer par les classes préparatoires avant d'y être admis. Les grandes écoles ainsi ouvertes aux jeunes Camerounais sont : l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, l'Ecole Nationale Supérieure des Ponts et Chaussées à Paris, l'Institut National Agronomique (I.N.A.) de Paris, les Ecoles Nationales d'Agriculture, diverses Ecoles Nationales d'Ingénieurs.

Malgré l'appui du ministre Njiné Michel, l'Ecole Polytechnique de Paris et l'Ecole Nationale des Mines de Paris décidèrent de rejeter la requête de l'U.N.E.K.. Cependant, la dernière école citée prit une disposition, celle d'admettre les Camerounais pourvus de titres universitaires requis, en l'occurrence la Licence et d'autres certificats valables. Un exemple d'étudiants Camerounais ayant bénéficié de ces nouvelles mesures est Minko Samuel.

Dans le domaine propre de l'acquisition de l'expérience professionnelle, les étudiants Camerounais se sont employés à poser ou à résoudre le problème dit «de Camerounisation des cadres» dans leur pays. En effet, jusqu'en 1955, il n'existe dans l'administration du

Cameroun, ni un inspecteur, ni un magistrat indigène<sup>47</sup>.

Face au refus de la métropole de procéder à la mobilité sociale des Camerounais, l'A.E.C. manifeste son désaccord avec les autorités françaises au Cameroun. Ses membres contestent l'attribution officielle des postes subalternes aux diplômés camerounais. Aussi réclament-ils la promotion et l'insertion progressive des diplômés camerounais dans l'administration de leur pays. L'action menée vise le bien-être social de l'élite intellectuelle et l'indépendance du Cameroun. Par bonheur, elle trouve un écho chez Paul Soppo Priso, Président de l'Assemblée Territoriale du Cameroun (A.T.CAM.). L' élu camerounais intervient auprès du Ministre de la France d'Outre-mer, pour l'intégration de l'étudiant Kanga Victor<sup>48</sup> dans l'administration camerounaise. Cet étudiant, résidant à Toulouse après ses études en 1955, était victime de l'*idéologie professionnelle à but néocolonialiste*<sup>49</sup>.

En somme, en apportant une telle contribution, les étudiants Camerounais avaient lutté, à la fois, contre l'injustice, pour le respect de l'égalité des hommes et la promotion des indigènes au Cameroun.

#### **L'activité syndicaliste nationaliste : manifestations et bilan de 1952 à 1960**

Toujours dans le domaine de la formation des cadres nationaux, les étudiants Camerounais développent en France, le syndicalisme étudiant nationaliste. La revendication des meilleures conditions matérielles de vie et de travail intellectuel est l'une des préoccupations des membres de l'A.E.C.. Ceux-ci s'intéressent à l'amélioration ou, faute de mieux, au respect des acquis sur les plans matériel et académique. En tant que «travailleurs intellectuels», ils trouvent normale la défense de leurs intérêts, à savoir : la bourse (*droit inaliénable de l'étudiant*) et le logement. Deux avantages sans lesquels l'accomplissement du devoir d'étudiant est sinon impossible, du moins difficile. Deux données matérielles qui facilitent la formation et la multiplication rapide des cadres au profit du Cameroun.

Tour à tour, les étudiants Camerounais ont revendiqué leurs «droits matériels» par le canal de leur mouvement. Au Cameroun, leur intervention auprès des autorités coloniales s'accompagne d'une suite favorable : l'obtention de l'autorisation d'envoyer les représentants du grand mouvement étudiant à la Commission des Bourses instituée en juin 1953. En principe, le Directeur de l'Enseignement, des hauts fonctionnaires, des représentants qualifiés de l'Enseignement secondaire, technique et privé, des représentants de l'Assemblée Territoriale et des étudiants<sup>50</sup> président alors cette commission qui siégeait à Yaoundé.



Cependant, la représentation des étudiants par les membres de l'A.E.C. ne devient effective qu'en 1956, date où Kanga Victor et Owona Adalbert assistent et interviennent à la Commission de Bourses à Yaoundé<sup>51</sup>. Et, en considération des tensions entre les dirigeants de l'A.E.C. et le gouvernement de A. M. Mbida, ce dernier finit par réduire, à un, le nombre des représentants des étudiants Camerounais à la Commission des Bourses. Cette décision influence l'action des étudiants Camerounais qui ont pourtant obtenu, en 1957 et pour Saint Cyr, une bourse attribuée précisément à Pierre Semengué. Cet ancien étudiant est présentement Général et Chef d'Etat-major de l'armée camerounaise, en poste.

Bien plus, toujours en 1957, l'A.E.C. réclame, auprès du gouvernement de Mbida, les bourses des étudiants Camerounais de la section de Grenoble. Il s'agit des bourses de Thomas Mélonè et Sack Joseph, menacés également de rapatriement. Simultanément, l'A.E.C. demande que la suppression des bourses soit liée uniquement à l'échec scolaire, conformément aux dispositions du règlement officiel en vigueur, qu'elle ne soit pas une sanction infligée aux étudiants à cause de leurs opinions ou de leur émancipation politique<sup>52</sup>. C'était une réaction contre la suppression abusive des bourses des étudiants tels Simo Bobda et Moutimbo Alexandre, après une insurrection nationaliste de l'A.E.C. en 1955.

En 1957-1958, l'U.N.E.C. soutient la revendication, par la F.E.A.N.F., d'un enseignement gratuit dans les territoires d'Outre-mer et d'une éducation gratuite pour tous les étudiants Africains en France. La détermination de l'union à soutenir une telle requête pour l'ensemble de la jeunesse africaine justifie la présence de son représentant à la Commission de Bourses à Yaoundé, malgré la tension qui caractérisait ses rapports avec le gouvernement de l'Etat du Cameroun. Elle explique aussi la place de choix réservée aux problèmes de bourses lors des conférences pan-camerounaises tenues à Yaoundé en 1958 et en 1959. En effet, au cours de celles-ci, les étudiants Camerounais (conférenciers) ont établi d'abord le lien étroit existant entre une meilleure formation des jeunes appelés à prendre en mains les destinées du Cameroun et les moyens matériels importants à mettre à leur disposition. Puis, ils ont demandé une plus forte représentativité de leur mouvement à la Commission des Bourses dans le but d'adapter l'offre de bourses aux nécessités de l'heure. Une fois de plus, en 1959, l'U.N.E.K. revendique les bourses et les chambres, sous la bannière de la F.E.A.N.F. dont le comité exécutif frappait à toutes les portes administratives ou politiques pour résoudre de tels problèmes.

A la veille de l'indépendance, l'administration

camerounaise se caractérise par une insuffisance de cadres supérieurs indigènes. Elle comprend, jusqu'en mai 1959, 83 postes de commandement ou de responsabilité administrative tenus par les administrateurs de la France d'Outre-mer, 61 tenus par les attachés français et 95 seulement dévolus au Camerounais<sup>53</sup>. Cette situation inquiète les membres de l'U.N.E.K. Elle les pousse à adresser une demande de bourse, dans le cadre des bourses de l'U.N.E.S.C.O.<sup>54</sup>, à l'O.N.U. (Organisation des Nations Unies). L'avis de l'organisation supranationale fut favorable. Pour l'année 1959-1960, conformément à sa prescription, une liste de trois étudiants Camerounais ayant approfondi leurs études et remplissant les critères fut établie. Elle comprend les noms de Chepda François et Michel Doo-Kinguè (deux étudiants en Chimie) et le nom de Sunjio Justin, étudiant en Pharmacie. Néanmoins, seul Michel Doo-Kinguè bénéficia effectivement de sa bourse. C'est par ce canal qu'il fut introduit dans les organisations annexes de l'O.N.U.

Par ailleurs, Thierno Bah souligne que les étudiants Camerounais qui s'étaient impliqués dans l'insurrection de l'U.P.C. bénéficièrent du financement de l'U.I.E. (Union Internationale des Etudiants) pour terminer leurs études à Bucarest ou à Prague. L'U.I.E. accordait des bourses aux membres de l'U.N.E.K. par le biais de la F.E.A.N.F. et de l'U.N.E.F. (Union Nationale des Etudiants Français). A leur demande et grâce à leurs rapports avec l'U.P.C., les membres de l'U.N.E.K. obtiennent aussi des bourses dans les pays africains, notamment au Ghana, et dans les pays asiatiques comme la Chine.

Quant au problème de logement, l'action menée auprès du Ministère de la France d'Outre-mer s'accompagne de résultats probants. En 1955, les membres de l'A.E.C. obtiennent un foyer pour tous les étudiants Camerounais. Ce foyer fut dirigé au début par Buytet, un ancien proviseur du Lycée Général Leclerc. Dès 1956, il fut entièrement dirigé par les étudiants Camerounais. Son premier directeur étudiant fut Moukouri Ebénézer.

De surcroît, au Ministère de la France d'Outre-mer, l'A.E.C. est associée à la gestion des Œuvres Universitaires en France (Service des étudiants de la France d'Outre-mer), ce qui a permis de connaître, après un recensement, le nombre de chambres réservées à ses membres dans les diverses cités universitaires en métropole. En 1956 par exemple, les étudiants Camerounais ont droit à 27 places à la Cité Internationale (Maison de la France d'Outre-mer) du Boulevard Jourdan à Paris 14<sup>e</sup>, à 74 places à la résidence universitaire d'Antony (banlieue parisienne) et à 127 dans les différentes cités universitaires de provinces. Soit au total 228 chambres.

En général, les multiples revendications de l'A.E.C. ont

abouti à l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants Camerounais en France. Certains d'entre eux, qui bénéficièrent au préalable d'un statut de travailleur au Cameroun, ont vu leur pouvoir d'achat augmenté. La métropole leur attribue la bourse de perfectionnement en lieu et place de la solde de base gagnée auparavant. C'est le cas de quelques Médecins et Pharmaciens africains par exemple. La bourse accordée à ces étudiants est une « bourse de catégorie D d'un montant supérieur »<sup>55</sup>. Elle doit les aider à préparer le « diplôme d'Etat ». Pour l'année 1956-1957, elle fut attribuée à une poignée de Camerounais selon leur indice de fonction. C'est du moins ce qui ressort du tableau unique ci-dessus.

Il ressort de ce tableau que le montant de la bourse de perfectionnement dépend de l'indice de fonction du Médecin ou Pharmacien africain. C'est ainsi qu'il varie entre 367 000 Fr M (francs métropolitain) destinés à Abolo Simon Pierre (indice 185) et 510 000 Fr M que devaient percevoir, individuellement, Monkam Jean Marie, Ndocky Thomas et Ekodo Nkoulou Fabien (indice 255). Pour la même année 1956-1957, la différence de branches d'études ne change rien au niveau de la valeur de la bourse de perfectionnement attribuée à l'étudiant (ancien travailleur). Aussi était-il prévu pour Gandji She François et Jonhson Francis (unique Pharmacien africain du groupe) 836 000 Fr M, soit 418 000 Fr M pour chacun des deux boursiers. A partir du même tableau, il convient de constater que la France améliore la condition de ces Camerounais de la métropole. Elle le fait en ajoutant plus d'une vingtaine de mille francs métropolitains sur leur solde de base.

En ce qui concerne les autres groupes d'étudiants Camerounais en 1957, chaque membre de l'A.E.C. inscrit dans un établissement public obtient une allocation annuelle dont le montant varie entre 245.000 et 430.000 francs métropolitains<sup>56</sup>. Les soins médicaux et les études sont gratuits. A cela, s'ajoute un voyage de l'étudiant au Cameroun tous les deux ou trois ans. L'étudiant Camerounais inscrit dans un établissement privé et

remplissant les conditions relatives à l'attribution des bourses jouit d'autres avantages. Il s'agit, par exemple, d'une allocation supplémentaire destinée au règlement de ses frais de scolarité. En 1956 déjà, Titi Gottlieb et Ebonguè Akwa Ernest, élèves inspecteurs à l'Ecole nationale des impôts, bénéficient chacun d'une allocation supplémentaire mensuelle de 10 000 Fr M<sup>57</sup>. De plus, avec le concours des parents et l'action de l'A.E.C. auprès des autorités françaises au Cameroun, tout élève Camerounais non boursier au préalable obtient automatiquement une bourse après sa réussite à l'examen du Baccalauréat en France.

Au total, de 1952 à 1957, le bilan de la lutte syndicale, sous-tendue par la volonté des étudiants de satisfaire aux exigences de la décolonisation du Cameroun, fut positif. Ce n'est qu'après 1958 que l'autorité coloniale, soutenue par le gouvernement d'Ahmadou Ahidjo, interdit, pour des raisons politiques, l'accès des étudiants Camerounais au Foyer. Pire encore, elle supprime massivement les bourses après la tenue de la deuxième conférence pan-camerounaise. Thomas Méloné fut victime de cette réaction musclée des autorités françaises, dont les différentes mesures coercitives entamèrent et limitèrent la portée de la lutte nationaliste des étudiants au sortir de l'année 1960.

### Conclusion

Il ressort de l'action globale des étudiants Camerounais de 1952 à 1960, une contribution fondamentale dont le but était d'asseoir l'éventuelle indépendance politique de leur pays, grâce à trois données : la formation adéquate, un pouvoir et une liberté de gestion économique, sociale et culturelle sans lesquels la liberté politique reste nominale. Contre vents et marées, les membres du principal mouvement étudiant camerounais ont lutté contre l'analphabétisme, l'ignorance, l'obscurantisme et pour la *cameronisation* des cadres. Ils se sont employés à assurer, sans y parvenir à cause de la répression coloniale, le *bien-être* du peuple auxquels ils appartiennent. L'aide des organisations étudiantes amies

**Tableau unique :** Bourses de « catégorie D d'un montant supérieur », attribuées en francs métropolitains (Fr M) en août 1956

Nom(s) et prénom(s) des boursiers	Profession	Lieu de formation	Solde de base	Indice de fonction	Montant de la bourse
Abolo Simon Pierre	Médecin africain	Lyon	346 000 Fr M	185	367 000 Fr M
Gandji She François	Médecin africain	Bordeaux	346 000 Fr M	220	418 000 Fr M
Jonhson Francis	Pharmacien africain	Paris	346 000 Fr M	220	418 000 Fr M
Monkam Jean Marie	Médecin africain	Bordeaux	346 000 Fr M	255	510 000 Fr M
Ndocky Thomas	Médecin africain	Bordeaux	346 000 Fr M	255	510 000 Fr M
Ekodo Nkoulou Fabien	Médecin africain	Paris	346 000 Fr M	255	510 000 Fr M